

Franconville, le 7 juillet 2026

Chers Parents,

L'année scolaire 2025-2026 se termine et déjà nous devons penser à la rentrée prochaine. Afin d'assurer le meilleur accueil de vos enfants sur le Lycée Professionnel Jeanne d'Arc, voici déjà quelques précisions.

Le jeudi 03 septembre 2026

Secondes Bac Pro : 9 h 15 - 12 h 00 environ
Réunion de parents : **samedi 19 septembre à 9 h 30**

CAP 1 : 9 h 15 - 12 h 00 environ
Réunion de parents : **samedi 19 septembre à 9 h 00**

CAP 2 : 13 h 30 - 15 h 30 environ
Réunion de parents : **samedi 19 septembre à 9 h 00**

Début des cours le vendredi 04 septembre à l'heure prévue sur l'Emploi du Temps.

3ème PM : 8 h 30 - 11 h 30 environ
Réunion de parents : **samedi 19 septembre à 8 h 30**

Premières Bac Pro : 10 h 00 - 12 h 30 environ
Réunion de parents : **samedi 19 septembre à 10 h 30**

Terminales Bac Pro : 13 h 30 - 15 h 30 environ
Réunion de parents : **samedi 19 septembre à 10 h 30**

Début des cours le vendredi 04 septembre à l'heure prévue sur l'Emploi du Temps

Les élèves seront accueillis par le professeur principal afin de leur remettre :

- ♦ l'emploi du temps,
- ♦ le **carnet de liaison** qui devra être complété et porter la signature des deux parents et de l'élève.
- ♦ d'autres livres à feuillets détachables et/ou pochettes qui vous seront facturés.
- ♦ les documents administratifs de rentrée qui sont à remettre pour le **vendredi 04 septembre à l'éducateur de niveau.**

Photographie - Carnet de correspondance :

Tous les élèves seront photographiés le jour de la pré-rentrée. La somme de 18,90 €, pour 10 photos d'identité, (1 pour l'Institution et 9 pour la famille), le carnet de correspondance, la carte de scolarité, et la pochette téléphone (réforme ministérielle) vous sera automatiquement facturée.

Liste des fournitures :

la liste des fournitures est disponible sur le site internet de l'institution <http://www.jeannedarc-franconville.fr> . Nous vous remercions de bien vouloir faire en sorte que les élèves puissent débiter l'année scolaire avec leur matériel. Si vous ne pouvez y accéder, cette liste est disponible à l'accueil de l'Institution.

TSVP →

DISPENSE D'EDUCATION PHYSIQUE

Les élèves dispensés pour l'année doivent apporter, dès la rentrée, au professeur d'EPS, le certificat médical que vous trouverez dans la liasse administrative de rentrée. Le document officiel est aussi à télécharger sur le site de l'Institution (rubrique « fournitures et circulaires de rentrée »).

REPAS

Les élèves, qui prendraient un repas occasionnel, rechargeront leur carte via Ecole Directe le prix d'un ticket-repas est de 10,61 €.

Le restaurant scolaire et la cafétéria ouvriront le **vendredi 04 septembre** pour les lycéens. Pour faciliter les premiers passages à la cafeteria (non-ouvert aux élèves de 3PM), vous êtes invités à créditer au plus vite le compte restauration sur Ecole Directe (Rubrique : Paiements en ligne). A compter du lundi 14 septembre, les élèves dont le solde est débiteur ne pourront pas déjeuner à la cafétéria.

ABSENCES

- * **Imprévisibles** : La famille doit **impérativement** prévenir l'Institution, avant 9 heures le jour de l'absence ou envoyer un message via Ecole Directe à l'attention de Mme Sazé. Dans le cas contraire, les parents pourront être avisés dans les 24 h. Toutes les absences doivent ensuite être justifiées par écrit sur le carnet de liaison.
- * **Prévisibles** : Elles doivent faire l'objet d'une autorisation préalable de la Direction. La demande doit être faite par écrit au moins 48 h à l'avance à l'attention du Chef d'Établissement. **Ne pas utiliser le carnet de liaison dans ce cas.**

RESPECT DU CALENDRIER SCOLAIRE

Nous demandons **instamment** aux parents de veiller au **respect rigoureux** des dates de départ en vacances et de rentrée scolaire. Sans accord du Chef d'Établissement, le non respect de ce calendrier peut être considéré comme une rupture unilatérale du contrat liant l'Établissement à la famille :

Toussaint	Du samedi 17 octobre 2026 à 12 h 30 au lundi 02 novembre 2026 au matin	Hiver	Du samedi 06 février 2027 à 12 h 30 au lundi 22 février 2027 au matin
Noël	Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 04 janvier 2027 au matin	Printemps	Du samedi 03 avril 2027 à 12 h 30 au lundi 19 avril 2027 au matin

Les vacances scolaires d'été débutent le vendredi 2 juillet 2027 au soir.

Les élèves seront susceptibles d'être convoqués par leurs professeurs après les périodes de Formation en Entreprise durant la période du 28 juin au 02 juillet 2027, pour divers travaux et Contrôles en Cours de Formation.

Nous vous souhaitons, Chers Parents, de bonnes vacances et nous vous assurons de notre entier dévouement.

M. Jonot
Chef d'Établissement

H. David
Directeur du Lycée